

Colisée Grand Paris : la nouvelle Arena verra le jour en 2024

Après dix années de travail et de négociation, l’Arena du Colisée Grand Paris voulue par les élus de l’établissement public territorial Paris Terres d’Envol et particulièrement par François Asensi, Maire de Tremblay-en-France et Bruno Beschizza, Président de Paris Terres d’Envol, verra le jour au premier trimestre 2024.

Ce lundi 4 avril à Paris, les élus du territoire ont signé avec la SIPAC, propriétaire du terrain situé à Tremblay-en-France en bordure du Parc des expositions Paris Nord Villepinte, un bail à construction de trente ans ainsi que l’acquisition du foncier nécessaire à la desserte et à la réalisation du projet. Une acquisition avoisinant 1,4 millions d’euros (HT) qui permettra de sécuriser les conditions d’accès et de stationnement autour de l’équipement. Son aménagement sera confié à Grand Paris Aménagement, l’aménageur du parc d’affaires international AeroliansParis.

Il s’agit d’une étape décisive dans la concrétisation de cette Arena d’une capacité de 9 000 spectateurs alliant culture, événements et sport qui a vocation à dynamiser l’ensemble du territoire de Paris Terres d’Envol tout en rééquilibrant l’offre de spectacles et d’événements au nord de la capitale.

Cette signature est également l’aboutissement d’un travail de longue haleine mené par les élus du territoire dès 2012, notamment François Asensi, Maire de Tremblay-en-France, et Bruno Beschizza, Président de Paris Terres d’Envol : « *Le Colisée peut être une locomotive pour le territoire. Je me félicite aussi du soutien que lui a apporté le président de Paris Terres d’Envol, Bruno Beschizza* » souligne François Asensi.

Sur le terrain, le groupement Legendre/DVVD est déjà à pied d’œuvre pour un démarrage des travaux début mai en vue d’une livraison du bâtiment au premier trimestre 2024. « *Nous avons détaillé de façon très précise les plans du futur Colisée, déposé le permis de construire, avant de pouvoir passer la main à la société Legendre pour commencer réellement les travaux* » précise Daniel Vaniche, architecte et ingénieur lauréat du projet.

S-PASS TSE, la société exploitante du Colisée dont le contrat de concession d’une durée de 20 ans est déjà signé, se tient prête et motivée pour faire de ce nouveau lieu de vie une vitrine du Grand Paris. Laurent Oneda, directeur général du groupe S-PASS TSE est enthousiaste : « *on a prévu 35 spectacles par an, ce qui est déjà un bon volume et un beau pari à tenir* ».

Tous les clignotants sont désormais au vert pour que cette Arena du futur que sera le Colisée Grand Paris puisse ouvrir ses portes au public d’ici deux ans.

Contact presse : Paris Terres d’Envol
presse@paristde.fr – 07 84 26 70 90

[Plus d’informations sur Le Colisée Grand Paris](#)

Paris Terres d’Envol est un établissement public territorial créé en 2016 dans le cadre la Métropole du Grand Paris (loi NOTRe du 7 août 2015). Situé entre les aéroports Paris-Charles-de-Gaulle et Paris-Le Bourget, il fédère **huit villes de Seine-Saint-Denis** : Aulnay-sous-Bois, Drancy, Dugny, Le Blanc-Mesnil, Le Bourget, Sevran, Tremblay-en-France, Villepinte. Territoire stratégique, il constitue, au nord-est de la capitale, la première porte d’entrée de la France et contribue au rayonnement international du Grand Paris.